



Appel d'offre Gestion des opérations Microbrasserie

AVRIL 2021 // PRÉPARÉ PAR

Étienne Brisson, ing. MBA

Dany Bourque, ing.

Frédéric Allard, ing.



L'Espace Régional d'Accélération et Croissance Gaspésie a pour but de stimuler l'innovation en entreprises et la synergie par la mise en place de projets structurants et collaboratifs. De plus, l'ERAC offre un service d'accompagnement spécialisé aux entreprises dans le but de maximiser la réussite de projets d'innovation en entreprise.

L'ERAC Gaspésie organise une cohorte en gestion des opérations auprès d'un certain nombre de microbrasseries gaspésiennes, et est à la recherche de ressources spécialisées pouvant auditer la gestion de opérations des entreprises, proposer des solutions et accompagner ces entreprises dans l'implantation de meilleures pratiques.

Mandat

Le mandat consiste à assister les microbrasseries de la Gaspésie dans leur productivité et leur gestion des opérations. Le but est d'outiller et d'implanter une culture au sein des entreprises sur les bienfaits de la bonne gestion des processus efficace. Le mandataire devra avoir de bonnes compétences et de l'expérience dans les domaines suivants :

- Capacité à identifier et proposer des possibilités d'amélioration sur les opérations et leur gestion
- Aptitudes à pouvoir éduquer les bienfaits et/ou implanter une culture de la gestion des opérations performante au sein de l'entreprise
- Connaissances des différents logiciels de gestion de production spécialisé dans les microbrasseries et être en mesure de pouvoir conseiller les entreprises sur le logiciel le mieux adapté à leurs besoins si besoin;
- Expérience dans l'implantation d'un logiciel de gestion des opérations.

Le nombre d'entreprises peut varier. Les mandats sont centrés autour de la gestion des opérations des microbrasseries. Voici le déroulement typique d'un mandat pour une entreprise dans le cadre de la cohorte :

- Le consultant sélectionné fera une visite d'audit dans chacune des entreprises avec un représentant de L'ERAC. Rencontre avec la direction pour discuter de la situation actuelle, des besoins et améliorations visées par la direction;
- Le consultant prépare un rapport d'audit avec mandat / offre de service personnalisé à chacune des entreprises incluant le coût (estimation en heures et dépenses de déplacement) et la description des livrables;
- Acceptation du mandat par l'entreprise;
- Réalisation du mandat par le consultant sélectionné, sous la supervision de l'ERAC;
- Remise des livrables à l'entreprise.

Les visites d'audit commenceront vers le mois de septembre et les mandats se dérouleront par la suite selon les disponibilités des entreprises.

Livrables

Le livrable varie selon les entreprises et sera déterminé suite à l'audit. À titre d'exemples, il peut s'agir d'un plan d'amélioration des opérations, de formations ou un accompagnement de l'entreprise, des

recommandations / plans d'actions permettant d'améliorer la gestion des opérations, d'aide à l'implantation d'un logiciel ERP, etc.

Critères d'évaluations

La soumission devra comprendre un portfolio des réalisations, des références et le ou les CV du ou des experts qui travailleront sur les différents projets. Toute autre information pertinente sera considérée.

L'ERAC ne peut garantir que toutes les entreprises mentionnées dans l'appel d'offre accepteront d'aller de l'avant avec le mandat, c'est pourquoi nous proposons la structure de coûts suivante pour les soumissions :

- Prix forfaitaire par entreprise incluant;
 - Visite d'usine et rencontre initiale (environ 4h)
 - Préparation d'un rapport d'audit et d'une proposition de mandat spécifique à l'entreprise et possibles modifications à la suite des demandes de l'entreprise et de l'ERAC
- Taux de déplacement au km et/ou à l'heure et autres frais de déplacement. (Pour les visites initiales et pour les autres déplacements suivant l'approbation du mandat);
- Taux horaire pour tous les travaux suivant l'acceptation du mandat.

Il est possible que les entreprises changent et que d'autres entreprises s'ajoutent. C'est pourquoi il serait préférable que la soumission soit valide même dans ce cas. Les entreprises seront toutes dans la région administrative de la Gaspésie.

À noter que l'ERAC s'occupera de l'organisation et de la gestion de la cohorte. Les déplacements sur le territoire seront planifiés et optimisés afin d'être le plus efficace possible.

Toutes les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

- 50% compétences
- 25% entreprise régionale (territoire Gaspésie)
- 25% coût de la soumission

Les soumissions doivent être reçues avant le **6 août 2021, à 8h00**. Envoyez votre soumission et autres documents à: etienne@eracgaspesie.com

Contactez-nous

info@eracgaspesie.com

377, boul. René-Lévesque O
Chandler (QC), G0C 1K0



Étienne Brisson, Ing. MBA

Directeur



Frédéric Allard, Ing.

Chargé de projets



Dany Bourque, Ing.

Chargé de projets

